

An aerial photograph of the town of Sénonais, France. The town is built on a hillside overlooking a river. A large, modern building with a white, angular facade is prominent in the middle ground. In the foreground, a large green park area is visible, surrounded by dense trees. A road and a parking lot are also visible near the river.

à Sénonais

Dossier
**Une ville qui se transforme,
des projets qui prennent forme**



Le magazine des Sénonais > juillet-août 2025

édito

↓ publié sur les réseaux

Paul-Antoine de Carville

MAIRE DE SENS

1^{er} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais

Chères Sénonaises, chers Sénonais,

2025 est une année charnière pour notre ville. C'est l'année du choc d'investissement que j'ai voulu porter avec l'équipe municipale : 27,3 millions d'euros au budget d'investissement cette année, soit trois fois plus qu'une année ordinaire. Ce n'est pas un hasard : nous avons fait le choix d'accélérer, de concrétiser, de transformer. Une ville qui se développe – comme c'est le cas de Sens, avec une population en croissance – a besoin d'équipements adaptés, de services renforcés et d'espaces publics repensés. C'est tout le sens des projets engagés.

Mais cet effort exceptionnel est maîtrisé sur le plan budgétaire. Il s'appuie sur une politique de rigueur sur nos dépenses de fonctionnement, une stratégie d'optimisation de nos recettes, et une amélioration constante de notre capacité d'autofinancement. En parallèle, la Ville mène un travail offensif pour aller chercher des subventions : sur les 27 millions d'euros votés, 10 millions d'euros de subvention sont déjà sécurisés. Mieux encore, le dynamisme de notre programmation renforce notre crédibilité auprès de nos partenaires et génère un effet levier : notre capacité à mobiliser des aides s'accroît. C'est un cercle vertueux. Des projets comme l'aménagement des Promenades ou la construction de La Ruche, dont le total cumulé représente environ 15 millions, sont aujourd'hui financés à 80 %. C'est une performance.

Autre preuve de cette maîtrise : les taux de fiscalité locale n'ont pas été augmentés. Ce choc d'investissement est financé sans alourdir la pression fiscale. C'est un engagement fort que nous tenons.

Sens est une ville qui avance, une ville qui se transforme. Et ce dossier vous en donne un aperçu concret. Crèches, écoles, espaces publics, équipements culturels ou intergénérationnels : les projets sont nombreux, et ils touchent directement le quotidien des Sénonais. Car investir, ce n'est pas construire pour construire. C'est préparer l'avenir, améliorer la vie, rendre notre ville plus belle, plus forte, plus accueillante.

Bonne lecture à toutes et à tous, et surtout, un bel été !

Directeur de la publication : Paul-Antoine de Carville.
Secrétaire de rédaction : Adrien Dubrasquet.
Ont contribué à la rédaction : Adrien Dubrasquet, Philippe Blanchoz, Dorothée Censier, Gaëlle Mathieu.
Maquette : Aurélie Panchau-Amzil, service communication Ville de Sens.
Photo de couverture : Perspective du chantier des Promenades, Hélène Allard.
Photos : Hélène Allard, Philippe Blanchoz, Hanane Akaouch, Gaëlle Mathieu, Dorothée Censier.
Service communication Ville de Sens, 123rf. DR.
Impression : Chevillon imprimeurs. Dépot légal à parution : ISSN 1279-8525.
Tirage : 15 800 exemplaires.
Hôtel de Ville, 100 rue de la République, CS 70809, 89108 Sens Cedex
Tél. 03 86 95 67 00 - www.ville-sens.fr - e-mail : web@mairie-sens.fr



Une photo de @stacy.villain sur Instagram



Une photo de @marjovl sur Instagram



www.ville-sens.fr

27 327 000 € Le chiffre du mois



Une photo de
@ville_de_sens
sur Instagram

C'est le montant des investissements inscrits au budget 2025 par la Ville de Sens. Un volume trois fois supérieur à la moyenne des années précédentes, qui marque le pic du choc d'investissement voulu par la majorité municipale pour accompagner la croissance de la ville, moderniser les équipements publics et améliorer le cadre de vie des Sénonais – sans hausse d'impôts.

→ sommaire

Dossier

p.4-11

Une ville qui se transforme,
des projets qui prennent forme



Métiers de la collectivité

p.12

Patrick Pompon, 30 ans au volant d'une
balayeuse

Propreté

p.13

Sens décroche sa 3e étoile AVPU : la ville
poursuit l'amélioration du cadre de vie.

Bel été

p.14

Programmation spéciale enfants

Sports

p.15

Sens, capitale nationale de la pétanque
le temps d'un week-end

Prévention

p.16

Prévenir les incivilités : pour une
cohabitation apaisée entre piétons,
cyclistes et trottinettes

Culture

p.17

La photo dans tout Sens !

Si on sortait / L'agenda

p.18-19

L'actualité en bref

p.20

Expressions

p.21

Retour en images

p.22-23



Une photo de @severine_vrinc sur instagram

dossier

Une ville qui se transforme, des projets qui prennent forme



→ 3 questions à Michel Grass,

adjoint au maire en charge de l'urbanisme et des grands projets

■ Pourquoi avoir concentré autant de projets en 2025 ?

Parce que les circonstances l'exigent. Le mandat a été marqué dès son début par la crise du COVID, qui a paralysé l'activité pendant près de deux ans. Résultat : ce que nous avons prévu de mener sur six ans, nous devons le réaliser en quatre. Dans le même temps, Sens est une ville qui grandit : sa population progresse d'environ 1 % par an. C'est une tendance structurelle qui nous oblige à adapter nos services publics, à anticiper les besoins, à moderniser nos équipements.

C'est tout le sens du choc d'investissement lancé en 2023, qui atteint son pic en 2025 avec la livraison ou l'engagement de grands projets : la transformation des Promenades, la construction de la Ruche, la création d'une nouvelle crèche, la Maison des Séniors... Ce n'est pas un hasard : en fin de mandat, on entre dans une phase de concrétisation. C'est le moment où les chantiers sortent de terre, où les promesses deviennent réalité.

■ La diversité des projets engagés donne le sentiment d'une transformation d'ensemble. Quelle est la logique derrière cette action ?

Ce que nous faisons aujourd'hui, ce n'est pas une succession de chantiers indépendants, c'est une transformation cohérente de la ville, fondée sur une stratégie claire. Chaque quartier est concerné, parce que chaque quartier

compte. Aux Champs-Plaisants, on construit La Ruche et on prépare le réaménagement de la place centrale. Au sud, on aménage les abords du Moulin à Tan et on mène les études préalables à la création d'une crèche boulevard de la Liberté. Au centre-ville, on transforme les Promenades, on poursuit la requalification de la voirie, on rénove le musée et on restaure l'église Saint-Maurice.

Et dans toute la ville, nous agissons sur tout ce qui structure la vie quotidienne des Sénois. Des crèches, des écoles rénovées, une Maison des Séniors, une médiathèque modernisée, des équipements sportifs et culturels adaptés aux besoins actuels...

Partout, l'action municipale repose sur trois axes clairs. D'abord, l'entretien et la valorisation du patrimoine municipal, qu'il soit bâti, naturel ou historique. Ensuite, l'amélioration des équipements publics, pour mieux répondre aux besoins des usagers. Enfin, la transition écologique, avec des choix forts : désimperméabilisation, renaturation, développement des mobilités douces, performance énergétique. Le fil conducteur est toujours le même : rendre la ville plus fonctionnelle, plus agréable et plus durable, sans laisser aucun quartier de côté.

■ Vous avez conscience que ces chantiers, notamment en centre-ville, peuvent susciter de l'agacement ?

Évidemment. C'est un sujet que nous suivons de près, au quotidien, avec beaucoup de vigilance.

On le sait bien : les travaux ne sont jamais une phase agréable. Il y a du bruit, des accès modifiés, du stationnement perturbé... Nous comprenons les réactions d'agacement et nous les entendons. C'est précisément pour cela que nous avons pris des mesures très concrètes pour accompagner les commerçants et les usagers, à commencer par la création de plus de 350 places de stationnement temporaire pendant toute la durée des travaux des Promenades.

Mais surtout, nous avons pris un engagement clair : tous les chantiers en centre-ville qui impactent la circulation ou le stationnement seront terminés fin novembre 2025. Pas question de pénaliser le commerce local pendant la période des fêtes. Décembre est un mois crucial, et nous ferons en sorte qu'il se déroule sans entrave. Cet engagement, nous le tiendrons.

Cela dit, il ne faut pas perdre de vue l'objectif final. Nous investissons pour améliorer durablement le cadre de vie, pour rendre notre ville plus belle, plus agréable, plus attractive. Et l'histoire nous montre que cela paie : l'aménagement des quais en 2018 a, lui aussi, suscité des inquiétudes au moment des travaux. Aujourd'hui, tout le monde s'en félicite. La transformation de la place de la République, il y a 30 ans, avait également suscité des débats. C'est aujourd'hui un espace incontournable. Il en ira de même pour les Promenades. Ces projets transforment profondément notre ville, et c'est bien l'essentiel.

Les Promenades prennent un nouveau souffle

Un nouveau cœur de ville livré en 2025

Engagement phare du mandat municipal, la transformation des Promenades entre dans sa dernière ligne droite. Sur 4 hectares, entre les quais de l'Yonne et la place Jean-Jaurès, ce chantier d'envergure vise à créer un vaste espace public plus vert, plus accueillant et mieux adapté aux usages contemporains. Un projet au service du cadre de vie, de l'attractivité du centre-ville et de la transition écologique.



Découvrez l'évolution du chantier des Promenades

Un projet fondé sur quatre grands principes

Renaturer la ville. Désimperméabilisation des sols, plantations en pleine terre, essences locales, jeux d'eau : les Promenades deviennent un îlot de fraîcheur au cœur de Sens.

Révéler le patrimoine. Le kiosque du début du XX^e siècle renaît, un nouveau parvis valorise le théâtre, et l'ensemble s'inscrit dans la dynamique du programme Cœur de Ville.

Accueillir les grands rendez-vous. L'Esplanade Garibaldi devient un forum urbain modulable, capable d'héberger tous les grands événements sans bloquer le stationnement.

Simplifier l'accès au centre-ville. Mobilités douces renforcées, stationnement maintenu et augmenté, circulations clarifiées

Trois phases pour transformer les Promenades

Phase 1 : Le Jardin Maupéou (livraison été 2025)

Situé entre la rue Maupéou et les quais, ce jardin urbain proposera un nouveau lieu de calme et de fraîcheur. Le kiosque du début du XX^e siècle y fera son grand retour. Jeux d'eau, assises, zones ombragées et végétation généreuse composent un espace pensé pour tous les publics.

Phase 2 : L'Esplanade Garibaldi (livraison novembre 2025)

Entre la rue Beaurepaire et la place Jean-Jaurès, l'ancien tapis vert et le parking laissent place à une vaste esplanade piétonne, arborée, et pré-équipée pour accueillir événements et animations. Le parvis du théâtre offrira un nouveau visage à cet édifice emblématique. Les travaux seront livrés avant les fêtes de fin d'année, pour ne pas perturber l'activité commerciale.

Phase 3 : Le parking Jean-Jaurès (chantier 2026)

En 2026, le parking Jean-Jaurès sera entièrement réorganisé et légèrement étendu sur sa partie « est ». Les places seront redessinées et leur nombre porté de 208 à 248. Une voie douce en bordure sécurisera les déplacements des piétons et cyclistes.

Un projet de 8 millions d'euros financé à 80 %

Le réaménagement des Promenades est subventionné à 80 % grâce au soutien de l'État, de la Région, du Département, de l'Union européenne et de l'Agglomération.

DSIL, Fonds vert, FNADT, Territoires en action, Pacte Territoires, FEDER : tous les leviers ont été mobilisés. La Ville finance les 20 % restants, sans hausse d'impôts pour les Sensonnais.



Inauguration le 20 septembre 2025



La Ruche un équipement structurant pour un quartier en renouveau

La Ruche est née d'une épreuve. Après l'incendie du bâtiment Les 3 Sens lors des émeutes de juin 2023, la Ville a fait un choix fort : réviser son programme de renouvellement urbain pour ne pas abandonner le quartier des Champs-Plaisants ni ses habitants. Au lieu de deux équipements distincts initialement prévus (La Maison des 3 Sens et La Ruche), un seul bâtiment rassemble désormais l'ensemble des services, dans un format mutualisé. Ce choix permet de maintenir une offre de proximité, de respecter les engagements pris et de préserver l'équilibre budgétaire du projet urbain.

Un équipement mutualisé, pensé pour les familles

Située rue du Maréchal de Lattre de Tassigny et conçue comme un lieu de vie intergénérationnel, La Ruche réunit en un seul bâtiment des services essentiels à la vie quotidienne des familles. Bibliothèque, crèche de 23 berceaux, centre social, relais petite enfance et une grande salle polyvalente : tout est pensé pour favoriser la proximité, simplifier les démarches, encourager les échanges et répondre aux besoins concrets des habitants, à chaque étape de la vie. Cette logique de mutualisation permet aussi de créer des synergies entre les acteurs de terrain, de faciliter le travail en réseau et de renforcer la lisibilité de l'action publique dans le quartier. Au-delà de la rationalisation fonctionnelle, le regroupement dans un même lieu offre un gain évident pour les usagers.

Une famille pourra, en un même déplacement, inscrire un enfant à la crèche, consulter les animations du centre social, assister à un atelier parentalité ou emprunter un livre. Ce croisement des usages crée une dynamique sociale nouvelle, encourage les rencontres et fait de La Ruche un véritable pôle de ressources au service du quotidien, ouvert, accueillant et vivant.

Un projet financé à 80 %

Le budget global s'élève à 6,9 millions d'euros, financé à 80 % grâce au soutien de l'État (ANRU, DRAC, DPV) et de la CAF. La Ville finance le solde, sans renoncer à ses engagements budgétaires.



Inauguration le 21 novembre 2025

Une nouvelle place pour les Champs-Plaisants : un projet ambitieux pour renforcer le cœur de quartier

La requalification de la place des Champs-Plaisants transformera le visage du quartier. Ce projet attendu vise à créer un véritable centre de vie : un espace public animé, accessible, convivial, pensé pour les habitants. Il accueillera une halle multifonctionnelle avec une aire de jeux, un amphithéâtre de 70 places, des stands de marché, ainsi que des cheminements doux pour mieux relier le quartier à la gare et au centre-ville. D'un coût estimé à 2,5 millions d'euros TTC, le projet est financé à 70 % grâce à des subventions attendues de l'ANRU, du Fonds vert, de l'Agence de l'eau et de la Dotation de Politique de la Ville.

Le lancement du chantier est toutefois conditionné à une étape préalable : le déblaiement complet des ruines de l'ancienne Maison des 3 Sens, détruite lors des émeutes urbaines de juin 2023. Le terrain reste aujourd'hui occupé par les vestiges du bâtiment incendié. Une phase de négociation est en cours avec les entreprises intervenues sur le chantier, afin de régler les questions techniques et contractuelles. Le chantier pourra débuter dès que le site sera libéré, au cours du premier trimestre 2026.



Début des travaux en 2026



Une Maison des Séniors pour vivre pleinement sa retraite

La Ville de Sens se dote d'un nouvel équipement dédié aux retraités : la Maison des Séniors. Pensée comme un lieu de vie et d'animation, elle répond à un objectif simple : offrir aux Séniors un cadre dynamique, moderne et accueillant pour pratiquer des activités variées, partager des moments de convivialité et s'impliquer pleinement dans la vie de la cité.

Le projet repose sur le regroupement des deux clubs historiques, le Tambour d'Argent et Art de Vivre, dans un bâtiment unique et mieux équipé. Ce choix permet de proposer une offre d'activités plus riche et harmonisée, tout en renforçant la cohésion entre les adhérents. Située à Saint-Savinien, à proximité de la Maison des Associations, de La Ruche et du centre-ville, la Maison des Séniors dispose de salles climatisées, d'un espace de restauration, de bureaux d'accueil et d'extérieurs aménagés. Tout a été pensé pour le confort, le plaisir et l'autonomie des usagers.

Au-delà de la qualité d'accueil, le regroupement permet aussi à la Ville de mutualiser les moyens humains et matériels, pour un fonctionnement plus efficace et plus lisible. Estimé à 473 000 €, le projet sera en grande partie financé par des subventions publiques, dont 217 616 € sollicités au titre de la Dotation de Politique de la Ville 2025.

Les travaux se dérouleront de juillet à décembre 2025.

Inauguration le 9 janvier 2026



Médiathèque Jean-Christophe Rufin : un accueil rénové, des services repensés

La médiathèque Jean-Christophe Rufin fait peau neuve. La Ville de Sens a engagé sa rénovation complète, avec un objectif affirmé : offrir aux usagers un espace plus fluide, plus confortable et plus en phase avec les pratiques actuelles. Le chantier, lancé en 2024, se concentre sur l'accueil, le mobilier et la modernisation technologique. Des fermetures ponctuelles sont prévues cet été pour limiter les perturbations.

À la clé, un hall entièrement réaménagé, du mobilier renouvelé, des automates de prêt/retour et des casiers de retrait accessibles à toute heure, grâce à la généralisation de la technologie RFID. L'accessibilité universelle est également renforcée, pour faire de la médiathèque un lieu véritablement inclusif. Montant total de l'opération : 483 000 € TTC, dont une part est subventionnée (28%).

Réouverture en septembre 2025



Un nouvel espace pour les ados

Dans le cadre de son réaménagement, la médiathèque Jean-Christophe Rufin accueillera le service jeunesse dédié aux adolescents de 12 à 17 ans. Ce nouvel espace, pensé comme un club pour les ados, pourra accueillir jusqu'à 40 jeunes simultanément, dans un environnement adapté à leurs besoins et à leurs rythmes de vie. Cette création s'accompagne du déménagement du Point Info Jeunes, qui s'installe dans les mêmes locaux. Cette proximité permettra une meilleure lisibilité de l'offre jeunesse sur le territoire, en réunissant sous un même toit information, accompagnement et animation à destination des 12-25 ans.

3 nouvelles crèches municipales prochainement créées !

Pour répondre à l'augmentation de sa population et aux besoins croissants des familles, la Ville de Sens investit massivement dans le développement et la modernisation de ses structures d'accueil pour les tout-petits. D'ici 2027, toutes les crèches municipales auront moins de 10 ans d'ancienneté, avec des normes de confort, de sécurité et d'accessibilité adaptées aux exigences actuelles.

Un réseau en pleine transformation

La Ville s'engage dans la création de trois nouvelles crèches pour remplacer notamment la vétuste crèche Saint-Maurice et offrir un meilleur maillage territorial. Grâce à ces nouvelles structures réparties dans plusieurs quartiers, le réseau comptera 284 places, dont 220 gérées directement par la Ville.

Ces crèches offriront un environnement stimulant pour les enfants et faciliteront l'accès à un mode de garde de qualité pour les familles sénonaises. Le projet reflète une volonté claire : équité territoriale, innovation, sécurité et confort pour les tout-petits.

Une crèche dans La Ruche aux Champs-Plaisants 23 places

Actuellement en construction dans le quartier des Champs-Plaisants, la future crèche de 23 places prendra place au sein de « La Ruche », un équipement public innovant qui regroupera également un centre social et une bibliothèque de quartier. Ce pôle multi-services renforcera l'accès aux services publics de proximité.

→ Ouverture prévue : novembre 2025.



Nouvelle crèche Ex-Trésorerie 49 places

Première étape du déménagement de la crèche Saint-Maurice, cette nouvelle structure de 49 berceaux s'installera dans l'ancien bâtiment de la trésorerie municipale, au 4 boulevard du 14 Juillet, en plein cœur de ville.

Début des travaux : été 2025.

Coût estimé : 2 255 000 € TTC (subventionné par la CAF et l'Etat à 76%)

→ Ouverture prévue : début 2026

Une nouvelle crèche et une cuisine centrale à proximité du boulevard de la Liberté 50 places

Seconde phase du transfert de la crèche Saint-Maurice, la création de cette structure entièrement nouvelle viendra ajouter 50 berceaux supplémentaires. Ce projet intègre également l'installation d'une cuisine centrale dédiée à la petite enfance, qui approvisionnera l'ensemble des crèches de la ville. Ce nouvel outil permettra également de développer des partenariats avec les producteurs locaux.

À terme, le déménagement complet de la crèche Saint-Maurice permettra d'augmenter la capacité d'accueil globale de 9 places supplémentaires. Budget prévisionnel : 3 620 000 € subventionné de 34 à 80%.

→ Début des travaux : courant 2026



photo d'archive

Les investissements dans les écoles continuent !

Chaque année depuis 2014, la Ville de Sens consacre une enveloppe d'un million d'euros à l'entretien et à la rénovation de ses 19 écoles maternelles et élémentaires. Depuis 2023, la municipalité a fait le choix d'augmenter cette enveloppe de 30%, la portant à 1,3 million, afin de pouvoir lancer un programme pluriannuel de désimperméabilisation des cours d'école. Ces investissements sont réalisés en grande majorité durant les vacances scolaires.

Cours Tarbé : la dernière tranche d'un chantier au long cours

→ Rentrée 2025

Entamée il y a deux ans, la rénovation de l'école maternelle Cours Tarbé entre dans sa dernière phase. Après les deux premières tranches menées sur les ailes droite et centrale du rez-de-chaussée, la tranche 3 concernera cette fois l'aile gauche. Elle portera sur la réfection des salles de classe et des couloirs, dans la continuité des travaux déjà réalisés.

Montant des travaux en 2025 :
140 000 € TTC

Aristide Briand : une réhabilitation d'envergure en trois phases

Un vaste chantier est en préparation à l'école Aristide Briand, avec pour objectif le remplacement de toutes les menuiseries extérieures et la gestion des matériaux amiantés. Cette opération d'envergure contribuera à renforcer la performance énergétique et la sécurité du bâtiment pour un montant de 415 000 € en 2025 (phase1).

Champs d'Aloups : travaux sur la façade sud

→ Rentrée 2025

Le Groupe scolaire Champs d'Aloups connaîtra lui aussi un changement notable. À partir du 7 juillet 2025, il s'agira du remplacement complet des fenêtres de la façade sud, assorti d'un désamiantage ciblé. Des travaux qui viseront à améliorer l'isolation thermique et la sécurité de cette partie du bâtiment.

Montant de l'opération : 260 000 € TTC

Paul Bert : une toiture neuve en préparation

→ Octobre 2025

Enfin, l'école Paul Bert verra prochainement sa toiture entièrement renouvelée. Cette opération vise à préserver le bâtiment et assurer une meilleure étanchéité à long terme.

Montant des travaux : 230 000 € TTC

De nouvelles cours d'école désimperméabilisées cet été !

→ Livraison 31 août 2025

La ville poursuit les chantiers de désimperméabilisation des cours d'école avec un budget de 300 000 € par an. Après les premières opérations menées à l'école Charles Michels en 2023, puis aux écoles Gaston Marnot et de l'Île d'Yonne en 2024, ce sont désormais les écoles des Arènes et des Chaillots qui bénéficient de cette transformation ; le chantier débute le 15 juillet.

Les aménagements prévoient notamment l'extension des zones végétalisées et la création d'espaces favorisant la convivialité et la mixité. Ce projet a fait l'objet d'une concertation en amont entre les services municipaux (Enfance Éducation, Parcs Jardins et Espaces Verts), les équipes pédagogiques et les représentants des parents d'élèves, afin d'intégrer du mobilier et des équipements accessibles, adaptés à tous les enfants.

Un réaménagement complet du musée pour ses 40 ans

À Sens, le musée municipal s'apprête à entrer dans une nouvelle ère. Avec une ambition clairement affichée : transformer un lieu d'histoire en un espace vivant, ouvert et résolument tourné vers l'avenir. À l'heure où les pratiques culturelles se réinventent, la Ville engage une refonte d'ampleur pour mieux répondre aux attentes des visiteurs d'aujourd'hui.

Le projet repose sur trois axes majeurs : une refonte complète du parcours muséal, pour enrichir l'expérience du visiteur et rendre la découverte des collections plus intuitive et immersive ; une restauration ciblée des œuvres, afin de préserver et valoriser les trésors de l'histoire sénonaise ; une réorganisation spatiale, pensée pour favoriser l'accessibilité, la pédagogie et la fluidité de circulation.

Au cœur de cette transformation : les outils numériques. Bornes interactives, dispositifs immersifs, applications mobiles... Le musée de demain sera connecté et participatif, offrant aux visiteurs une compréhension plus fine et engageante des œuvres.

La réouverture est prévue début 2026, avec un musée entièrement modernisé. Le projet bénéficie du soutien de la Commission des Musées de France et s'appuie sur un budget de 950 000 €, répartis entre la muséographie (400 000 €), la restauration des collections (150 000 €) et la sécurisation électrique (400 000 €).



Inauguration le 24 janvier 2026



Découvrez le projet de rénovation du musée

Archives municipales : un nouveau chapitre

Dans le sillage de cette dynamique culturelle, les archives municipales changent elles aussi de visage. Actuellement, elles sont en cours de transfert vers la médiathèque.

Ce déménagement vise à améliorer les conditions de conservation et d'accès, mettre les archives en conformité réglementaire, favoriser la mutualisation des services culturels et anticiper l'arrivée de l'archivage électronique.

Les travaux s'inscrivent dans un budget de 550 000 € TTC, avec 20 % de subventions publiques. À terme, les archives seront plus que jamais un lieu vivant de transmission et de mémoire collective.



Novembre 2025

Église Saint-Maurice : préserver un témoin du passé

Chantier patrimonial majeur : la restauration de cet édifice emblématique de l'histoire religieuse et architecturale de Sens fera l'objet d'une remise en état d'envergure. Objectif : préserver son intégrité structurelle tout en valorisant son identité.

Les travaux concerneront notamment la structure de l'église, les toitures et les maçonneries, ainsi qu'une mise en valeur globale du site. Ce chantier s'inscrit dans une logique de préservation à long terme et de mise en lumière du patrimoine religieux local.

Budget : 3 320 000 € TTC subventionné à 36%



Fin du chantier mai 2026

Les serres et la passerelle du Moulin à Tan en pleine rénovation

La préservation du patrimoine ne se limite pas aux pierres anciennes. Le parc du Moulin à Tan, véritable écrin de verdure au cœur de la ville, fait actuellement l'objet de plusieurs chantiers d'envergure mêlant restauration architecturale, valorisation botanique et sécurisation des circulations douces.

Des serres botaniques rénovées pour accueillir les visiteurs et préserver la biodiversité

→ Fin des travaux novembre 2025

Construites en 1999, les serres du parc rassemblent chaque année près de 30 000 visiteurs venus admirer cactus, orchidées, plantes tropicales rares ou encore les emblématiques nénuphars géants Victoria. Ce joyau du patrimoine vivant de la ville souffre pourtant du temps. Le vieillissement de la structure, notamment la toiture en verre armé partiellement endommagée, met en péril la sécurité des visiteurs et entraîne une forte déperdition énergétique.

Cette réhabilitation d'un montant de 500 000 € TTC vise à sécuriser l'édifice (toiture neuve, consolidation des façades), améliorer ses performances énergétiques (nouveaux matériaux isolants) et préserver ses qualités esthétiques et agronomiques essentielles à la conservation des plantes exotiques.

Une passerelle fragilisée bientôt remplacée pour sécuriser les déplacements

→ Livraison en septembre 2025

Autre volet de ce programme de valorisation, plus discret mais tout aussi crucial : la passerelle métallique du Moulin à Tan. Cette structure, qui enjambe la Vanne, présentait de graves signes de détérioration. Une inspection en juin 2023 a révélé l'état préoccupant de l'intrados, affecté par l'humidité et des désordres structurels menaçant la stabilité de l'ouvrage.

Face à cette situation, la Ville a décidé d'interdire l'accès à la circulation automobile. Pour accélérer la remise en état, la solution retenue consiste à conserver les culées de l'ouvrage — ce qui évite une lourde procédure réglementaire liée à la loi sur l'eau — et à intervenir uniquement sur la partie centrale.

Le budget de cette opération s'élève à 280 000 € TTC. Une somme qui permettra à terme de rétablir la sécurité des piétons et des cyclistes, tout en redonnant à cet élément discret du paysage sa pleine fonction.



Métiers

de la collectivité

Portrait :

Patrick Pompon,
30 ans au volant d'une
balayeuse

Chaque matin, bien avant l'agitation urbaine, Patrick Pompon, 64 ans, arpenté consciencieusement les rues de la Ville au volant de sa balayeuse. Cela fait 30 ans qu'il occupe ce poste, Patrick est devenu un maillon essentiel de la chaîne de propreté urbaine.



Avant de rejoindre la Ville en 1995, Patrick Pompon a exercé plusieurs métiers liés à la conduite : après un apprentissage de tapissier décorateur, puis son service militaire en Allemagne où il obtient le permis poids lourd, il travaille comme chauffeur-livreur, magasinier-coursier chez Renault à Saint-Denis, puis chauffeur en messagerie pendant plus de douze ans. Ce goût de la conduite le mène naturellement à intégrer le service propreté de Sens comme conducteur de balayeuse.

Un quotidien qui débute à 4 h

La journée de Patrick commence à l'aube. « Je me lève à 4 h pour une prise de service à 5 h. J'arrive, je prépare ma machine et je pars en centre-ville. » Au volant de sa balayeuse, il entame une première tournée jusqu'à 9 h, puis enchaîne sur un autre secteur jusqu'à 11 h qui concerne les pistes cyclables et la coulée verte. Le gabarit contenu de la machine permet d'accéder à l'ensemble des voies de la ville. Ensuite, il nettoie et ravitaille la balayeuse pour son collègue de l'après-midi. « Les machines tournent presque sans interruption toute la journée. » Le week-end, elles sont aussi de sortie. Une fois par mois, Patrick assure des tournées spécifiques.

« Le dimanche, nous nettoyons la place des Champs-Plaisants après le marché. »

Economie d'eau et protection de l'environnement

Chaque jour, il parcourt entre 50 et 60 kilomètres. Sa balayeuse, d'une capacité de 2 m³, consomme en moyenne 7 à 8 litres de fioul par heure. Mais c'est l'eau qui joue un rôle essentiel, à la fois pour fixer les poussières et éviter le colmatage dans les rouages de la machine. « On consomme entre 400 et 500 litres d'eau par heure. Je fais un plein à chaque tournée, sauf s'il pleut. » Pour limiter ce fort besoin en eau, la Ville a mis en place une solution vertueuse : l'approvisionnement s'effectue principalement à partir de l'eau recyclée des piscines municipales. Il s'agit d'une eau qui, en fin de cycle, aurait été rejetée dans le collecteur d'eaux pluviales. En fin de service, Patrick vide la balayeuse sur une plateforme dédiée : les déchets y sont triés et orientés vers des filières de recyclage adaptées.

Une matinée par semaine consacrée à l'entretien

Au-delà du balayage, le travail comprend aussi une part technique importante. Une matinée par

semaine est entièrement dédiée à l'entretien du matériel. « On change les filtres, on contrôle les niveaux. Ce sont des véhicules avec beaucoup d'hydraulique, donc il faut une surveillance méticuleuse. » Cette rigueur préventive est indispensable pour éviter les pannes et garantir une efficacité continue du matériel.

Une vigilance accrue depuis

L'environnement urbain a considérablement évolué en trente ans, rendant la conduite plus complexe. « C'est surtout la circulation, les vélos, et maintenant les trottinettes. Les machines ont des angles morts, donc ça demande beaucoup de vigilance. »

Cependant, Patrick souhaite continuer à travailler quelques années malgré sa carrière longue qui lui permettrait de faire valoir ses droits à la retraite. Il apprécie par-dessus tout, l'autonomie et la satisfaction immédiate de son action. « J'aime bien quand j'arrive dans une rue sale et qu'après mon passage elle devienne propre. »



Sens décroche sa 3^e étoile
AVPU : la ville poursuit
l'amélioration du cadre de vie.



propreté

Nouvelle distinction pour la : après une première étoile en 2023 et une seconde l'an dernier, la troisième étoile du label national Ville Éco-Propre, décernée par l'AVPU (Association des Villes pour la Propreté Urbaine), vient saluer une dynamique engagée et visible sur le terrain. Cette reconnaissance récompense les efforts déployés par la collectivité pour améliorer durablement la qualité de vie.

Une démarche au long cours
Depuis son adhésion à l'AVPU en 2023, Sens a multiplié les initiatives en faveur d'une propreté durable et d'une gestion plus responsable de l'espace public. Végétalisation des trottoirs, tri sélectif renforcé, réduction des émissions de CO₂, lutte contre les mégots, réemploi de l'eau : la ville agit sur tous les fronts, avec un objectif clair - inscrire la propreté urbaine dans une logique de transition écologique.

Recycler l'eau des piscines pour laver les rues
Face aux épisodes de sécheresse de plus en plus fréquents, la Ville de Sens innove pour préserver la ressource en eau. Depuis 2024, une partie de l'eau utilisée pour le nettoyage de la voirie provient... de la piscine intercommunale. Lorsque le taux de chlore s'évapore naturellement en fin de cycle, l'eau des bassins peut être récupérée. Trois cuves de 3 000 litres, dotées de filtres à charbon actif, ont été installées pour stocker et purifier cette eau. Résultat : 316 m³ ont ainsi été réemployés en seulement cinq mois, en complément de la cuve de 120 m³ d'eau de pluie déjà en service au Centre technique mutualisé.

Faire place à la végétation... et au bon sens
Fini les désherbants chimiques : la Ville de Sens fait le pari d'une nature urbaine assumée. Herbes spontanées, trottoirs fleuris, micro-trèfles dans les interstices... Cette végétation, autrefois jugée « indésirable », est désormais intégrée dans une stratégie de végétalisation raisonnée. Des campagnes de sensibilisation invitent les Sénonais à changer de regard et à accueillir cette biodiversité du quotidien, précieuse pour l'équilibre écologique en ville.

Tri, CO₂, mégots : une propreté durable sur tous les fronts
Depuis 2024, le tri sélectif s'étend dans l'espace public. L'ensemble du Clos-le-Roi a été équipé de corbeilles bi-flux, facilement identifiables grâce à un code

couleur et une signalétique claire. Ces dispositifs intègrent des éteignoirs à mégots, limitant la pollution liée à ces déchets particulièrement toxiques. Grâce à l'adhésion à l'éco-organisme ALCOME, la ville a déployé 27 cendriers « tchao mégot » ludiques et distribué des cendriers de poche lors des événements, renforçant la lutte contre les incivilités.

Enfin, le service propreté modernise sa flotte avec des véhicules électriques et du matériel portatif zéro émission (souffleuses, débroussailleuses...), alliant performance, discrétion et respect de l'environnement.

Une troisième étoile... en attendant peut-être la quatrième

Sens a récemment obtenu sa troisième étoile au label de l'AVPU (Association des Villes pour la Propreté Urbaine), une reconnaissance qui salue les efforts conjoints de la collectivité et des habitants en faveur d'un cadre de vie plus soigné.

Si la quatrième étoile reste un objectif ambitieux, elle ne pourra être envisagée sans une mobilisation accrue de tous. Respect des jours de collecte, signalement des dépôts sauvages, bons gestes au quotidien : la propreté urbaine repose avant tout sur une responsabilité partagée. C'est dans cet esprit que la municipalité entend poursuivre ses actions, en encourageant chacun à prendre part à cette dynamique collective.

bel été !

Programmation spéciale enfants

Jeux, ateliers, spectacles, balades contées et grandes aventures... tout l'été, la Ville de Sens propose une programmation spécialement conçue pour les enfants. De juillet à septembre, les petits Sénonais sont invités à jouer, créer, explorer et rêver dans toute la ville, grâce à des activités variées, souvent gratuites et toujours ludiques. Un programme festif pour s'amuser en famille et profiter pleinement des vacances !

JUILLET

activités ludiques et en plein air

- **Parc structures gonflables**
les mercredis 2, 9, 23 et 30 juillet de 14h à 17h.
Parc du Moulin à Tan. Gratuit, sans inscription
- **Le temps des histoires**
Jardin de la Médiathèque – le mercredi 2 de 14h30 à 15h30. Gratuit, sans inscription
- **Atelier papier addict jeunesse et adulte**
mardi 5 et samedi 30 juillet - Jardin de la Médiathèque
-
14h puis 15h30
- **Lundis en famille aux Chaillots**
Les 7, 21 et 28 juillet (après-midi) Jeux, ateliers, animations – Gratuit, sans inscription

cinéma plein air aux Champs-Plaisants
Centre social des Champs-Plaisants - 18h à 19h

spectacles et contes

- **Aux petits pieds de la lettre** «histoires racontées pour les 2, 4 ans»
le mercredi 2 juillet, Médiathèque - 10h30 à 11h
- **Théâtre de Guignol**
Samedi 19 juillet (15h30 et 16h30) – Square Jean Cousin
Marionnettes traditionnelles – Dès 5 ans – Gratuit
- **Contes ambulants**
Mercredi 23 juillet (15h30) – Parc du Moulin à Tan
Balade contée dans la nature – Dès 5 ans – Gratuit

grands événements familiaux

- **Feu d'artifice du 14 juillet**
Dimanche 14 juillet (23h) – Quais de l'Yonne
- **Triathlon du Sénonais**
Dimanche 14 juillet – Étang de Gron
Épreuve sportive et animations festives

AOÛT

activités ludiques et en plein air

- **Parc structures gonflables**
les mercredis 6, 13, 20 et 27 août de 14h à 17h. Parc du Moulin à Tan. Gratuit, sans inscription
- **Lundis en famille aux Chaillots**
Les 4, 11 et 18 août (après-midi)

spectacles et contes

- **Théâtre de Guignol**
Samedi 23 août (15h30 et 16h30) – Square Jean Cousin
Marionnettes traditionnelles – Dès 5 ans – Gratuit
- **Contes ambulants**
Mercredi 27 août (15h30) – Parc du Moulin à Tan
Balade contée dans la nature – Dès 5 ans – Gratuit

grands événements familiaux

- **Chasse au trésor de rentrée**
Samedi 30 août (15h à 17h) – Centre-ville - Parcours-jeu en vitrine chez les commerçants – Gratuit, pour enfants accompagnés

nouveau !

VISITE-ENQUÊTE : L'Énigme du Tableau Volé

Pour les jeunes détectives de 6 à 12 ans
Un tableau précieux a disparu... Les enfants, en véritables détectives, arpentent les rues de Sens à la recherche d'indices pour résoudre ce mystère. Une enquête passionnante et ludique à vivre en équipe !

Dates : Dimanches 20,
27 juillet et 3, 10 août à 11h
Départ : Parvis de la Cathédrale





sports

Sens, capitale nationale de la pétanque le temps d'un week-end

Les 26 et 27 juillet, Sens devient le théâtre d'un événement incontournable pour les passionnés de pétanque : le 5^e Trophée de la Ville de Sens, une compétition nationale triplette OPEN Top 500, inscrite au calendrier officiel de la Fédération Française de Pétanque comme épreuve qualificative aux Masters de pétanque 2026.

Désormais, l'un des plus importants rendez-vous sportifs est Sénonais comme en témoigne la présence régulière de champions et championnes de France et du monde lors de la compétition. Plus de 1500 compétiteurs attendus !

Au cœur du 8e Festival de la Ville de Sens, ce tournoi, limité à 256 équipes, verra s'affronter certains des plus grands noms de la discipline sur les terrains sénonais. Parmi eux, Christian Fazzino, élu « joueur du XX^e siècle », Jean Feltain, étoile montante, champion de France et d'Europe et double vainqueur des Masters, et Théo Ballières, jeune prodige au palmarès déjà impressionnant (champion du Monde de tir 2017).

N'oublions pas une sélection « France Espoirs » et les 2 équipes de la Sélection malgache, réputées pour leur style flamboyant, « les Brésiliens de la pétanque », avec, entre autres, Jean-François Rakotondrainibe, jeune tireur talentueux et champion du monde de tir de précision en titre

L'assurance de joutes spectaculaires qui devraient réjouir le public sénonais ...

Les meilleures féminines de la région en lice

La pétanque féminine ne sera pas en reste avec le 5^{ème} Trophée de la Région Bourgogne Franche-Comté, superbe tournoi féminin National Top 300, accueillant 128 équipes, qui s'inscrit dans une volonté de promouvoir la pétanque féminine au sein de l'Yonne et de la région Bourgogne Franche-Comté, offrant une plateforme compétitive aux joueuses de haut niveau. Jet du but samedi 9h30, là aussi, le spectacle devrait être au rendez-vous !

Mais au-delà des palmarès, c'est l'ambiance unique, l'accueil chaleureux et la passion partagée qui font la renommée de ce rendez-vous. Laurent Chapotot, président de l'USC Sens Pétanque, revient sur cette aventure humaine et sportive : « En 2017, avec Alain Morel, ex-président du Stade Sénonais, nous avons associé les 2 clubs et nous sommes partagé le travail pour organiser cet événement qui a depuis bien grandi. Aujourd'hui c'est un tournoi majeur inscrit dans le calendrier officiel de la fédération française qui accueille à Sens des légendes de ce sport ! »

➔ Infos pratiques

- **Dates** : Samedi 26 et dimanche 27 juillet 2025, demi-finales et finale à partir de 14h
- **Lieu** : Stade Sénonais Pétanque, Sens
- Tribunes, Restauration, parkings et buvette sur place

prévention

Prévenir les incivilités : pour une cohabitation apaisée entre piétons, cyclistes et trottinettes

Circuler à vélo, en trottinette ou avec un deux-roues électrique séduit de plus en plus de Sénonais. Ces modes de déplacement, plus écologiques et silencieux, transforment le visage de la ville : ils sont désormais omniprésents sur la Coulée verte, les trottoirs, les pistes cyclables ou les zones partagées. Mais cet engouement, s'il est salubre pour l'environnement, n'est pas sans conséquences sur la tranquillité de tous. D'où la nécessité de rappeler les règles et de renforcer la prévention pour garantir une circulation apaisée dans l'espace public.



les trottoirs, d'autres qui ignorent les arrêts aux intersections. Résultat : des conflits récurrents, des frayeurs, et un sentiment d'insécurité croissant chez les usagers les plus vulnérables. »

d é p l o r e
Jean-Pierre
Magdeleine,

directeur de
la tranquillité publique et chef de la police municipale.

Une dynamique positive, à condition de ne pas oublier la sécurité.

Le rappel des règles

Face à cette situation, un petit rappel réglementaire s'impose. Les trottinettes électriques ne doivent pas dépasser les 25 km/h. Le port du casque est fortement recommandé, et obligatoire pour les enfants de moins de 14 ans. La circulation sur les trottoirs est interdite, sauf exception signalée. Comme les automobilistes, les cyclistes et conducteurs de trottinettes doivent respecter feux, priorités et panneaux. Et il est formellement interdit de circuler à deux sur une trottinette.

Informer, prévenir, contrôler

La Ville de Sens ne reste pas passive. En coordination avec la police nationale, la police municipale intensifie les contrôles sur le terrain, notamment aux abords des zones sensibles comme les rues piétonnes, les zones de rencontre et les abords des établissements scolaires. « Il ne s'agit pas de verbaliser pour verbaliser, mais de faire passer un message clair : le respect des règles du code de la route n'est pas optionnel », précise le chef de la police municipale.

Des campagnes d'information ont été lancées, et des ateliers pédagogiques seront organisés dans les écoles et collèges. L'objectif : transmettre les bons réflexes dès le plus jeune âge, et faire de chaque usager un acteur de la sécurité collective.

Des règles simples pour une ville plus sûre

Zones 30, zones partagées, espaces de rencontre : plusieurs secteurs de la ville – comme la rue des Déportés et de la Résistance ou la rue Alsace-Lorraine – sont aménagés pour une circulation apaisée entre piétons, cyclistes et automobilistes. La règle est claire : priorité aux piétons et vitesse limitée à 30 km/h. D'autres secteurs, comme la Grand-Rue, sont strictement interdits aux deux-roues.

Mais sur le terrain, les règles sont trop souvent ignorées. « À Sens, les comportements dangereux se multiplient : des trottinettes qui dépassent allègrement les limitations, des cyclistes qui doublent sans visibilité, roulent sur

la tranquillité publique et chef de la police municipale.

Des risques bien réels

Une trottinette lancée à pleine vitesse, un cycliste qui double sans visibilité : les dangers sont réels. À 25 km/h, une chute peut provoquer un traumatisme crânien. Et ce type d'engin circule désormais massivement dans la ville. **Chaque jour, entre l'île d'Yonne et la gare, on compte en moyenne 440 cyclistes, près de 90 utilisateurs de trottinettes, et environ 2 000 piétons.** Depuis février, le service de l'agglomération « Brennus à vélo » a déjà séduit plus de 2 300 usagers, pour plus de 66 000 kilomètres parcourus.



En cas d'infraction, le montant des amendes sont les suivants :

- Circulation sur trottoir sans autorisation : 135 €
- Franchissement de feu rouge : 135 €
- Deux personnes sur une trottinette : 135 €
- Absence de gilet réfléchissant de nuit : 35 €

À Sens, 28 contrôles et 55 verbalisations ont été réalisés depuis le début de l'année pour circulation sur le trottoir, dans une zone piétonne et pour défauts d'équipements.



Photographie de Véronique Bonnardot

culture

La photo dans tout Sens !

Autour du marché couvert, sur les quais, dans la galerie de la maison d'Abraham, au parc du Moulin à Tan, maison Jean-cousin, découvrez des images des expositions photos qui proposent des regards singuliers de photographes passionnés, confirmés comme amateurs éclairés.

▪ SOUVENIRS DE VOYAGES

Photographies en noir et blanc de Véronique Bonnardot

Figure bien connue de Sens, Véronique Bonnardot partage deux de ses passions – la photographie et les voyages – à travers une exposition estivale à la Maison Jean Cousin. Avec la complicité du photographe Emmanuel Berry, elle présente une sélection de tirages argentiques des années 1970-1980. Des paysages de France et du Moyen-Orient, choisis pour leur puissance émotionnelle et esthétique.

> **Maison Jean Cousin**, du 1^{er} juillet au 5 septembre - Entrée libre
Vendredi 10h-12h / 14h-18h - Samedi & dimanche 14h-18h

▪ LA SOCIÉTÉ HORTICOLE : UNE HISTOIRE SÉNONAISE

Cette exposition rend hommage à l'une des plus anciennes associations locales, fondée en 1888. À travers documents d'archives, photographies et objets, elle retrace la passion horticole qui anime Sens depuis plus d'un siècle. Une immersion dans les traditions, les savoir-faire, et la célèbre fête de la Saint-Fiacre, emblème du patrimoine local.

> **Vitrine d'Abraham**, de juillet à septembre. Accès libre

▪ LES COULISSES DE LA FRESQUE

Exposition photographique autour du Marché

Découvrez les coulisses d'un projet artistique exceptionnel : La Fresque, série de spectacles vivants retraçant l'histoire de Sens.

Cette exposition en plein air, installée sur les murs extérieurs du marché couvert, dévoile portraits et ambiances captés par les photographes Emmanuel Berry (portraits) et Sylvain Machac (scènes et gestes).

> **Marché couvert** (rue Gambetta et rue Voltaire), jusqu'en septembre, accès libre

▪ LES BEAUX ARBRES PRÈS DE CHEZ NOUS

Exposition en plein air

Majestueux, nouveaux, élancés... Les arbres sont les grands témoins du territoire. Cette exposition rend hommage à leur beauté et à leur diversité à travers 24 photographies de photographes locaux.

Installée le long des bords de l'Yonne, elle se découvre librement au fil de la promenade.

> **Bords de l'Yonne**, de juillet à septembre
Accès libre

▪ LE TAN D'UNE PHOTO

L'exposition Le Tan d'une Photo revient au Moulin à Tan ! Une promenade visuelle à travers l'agglomération sénonaise, captée par les objectifs des habitants ou amoureux du territoire.

> Du 2 juillet au 2 novembre 2025, **Moulin à Tan** selon les heures d'ouverture du parc

si on sortait

32^e festival international d'orgue **Michelle Leclerc**

 du 13 juillet au 24 août
tous les dimanches à 17h -
Cathédrale Saint-Etienne de Sens

Laissez-vous emporter par les plus belles sonorités de l'orgue de la Cathédrale Saint-Etienne de Sens !

Chaque été, la cathédrale Saint-Étienne de Sens devient le théâtre de ce rendez-vous musical incontournable fondé en 1992 par l'organiste Michelle Leclerc. Sous la direction artistique de Luc Paganon, organiste titulaire de la cathédrale, le festival accueillera des artistes de renom venus de toute l'Europe, offrant au public une expérience musicale exceptionnelle.

Un véritable voyage au cœur de la musique classique, à vivre tout au long de l'été, dans un lieu empreint d'histoire et de spiritualité.

Au programme de cette édition :

- Dimanche 13 juillet à 17h : Johann VEXO (France)
- Dimanche 20 juillet à 17h : Matteo IMBRUNO (Italie)
- Dimanche 27 juillet à 17h : Krzysztof OSTROWSKI (Pologne)
- Dimanche 10 août à 17h : Quentin GUERILLOT (France)
- Dimanche 17 août à 17h : Hartmut SIEBMANS (Allemagne)
- Dimanche 24 août à 17h : Luc PAGANON (France)

Sens Plage

 juillet et août
en semaine 14h -19h, le weekend
11h à 19h- pointe nord de l'île
d'Yonne



Cet été, pas besoin de partir loin pour s'évader !

Imaginez : du sable fin sous vos pieds, des transats face au soleil, le bruit de l'eau, des rires d'enfants, un paddle qui glisse et une boisson fraîche à la main... Le tout, à deux pas de chez vous ! Pensé comme un véritable village estival, Sens Plage mêle esprit farniente et douceur de vivre. On s'y retrouve pour bronzer, jouer, se détendre ou partager un moment en famille.

Au programme : plage urbaine, espaces zen et sportifs, animations douces, glaces artisanales, petite restauration et activités nautiques accessibles à petits prix.

Une belle occasion de vivre l'été autrement, les pieds dans l'eau et la tête au soleil !

Accès piéton ou vélo par le quai Boffrand - Gratuit

MUSICASENS

 4 et 5 juillet
place Jean Jaurès

Place Jean-Jaurès s'apprête à vibrer de mille sons avec MUSICASENS, le grand rendez-vous musical gratuit et en plein air à ne pas manquer. Deux soirées festives, ouvertes à tous, pour célébrer l'été en musique.

Vendredi 4 juillet - À 20h, YANNICK NOAH enflamme la scène avec ses hymnes chaleureux entre reggae, pop et engagement. Un concert généreux, entre émotions et énergie communicative.

Puis à 22h30, place au **KARAOKÉ GÉANT** ! Partagez le micro, la scène et la joie de chanter ensemble dans une ambiance survoltée.

Samedi 5 juillet - Dès 20h, retour dans les années 70 avec un vibrant **HOMMAGE À CLAUDE FRANÇOIS**, porté par Yannick Bons, sosie vocal bluffant. Costumes à paillettes, chorégraphies millimétrées, tubes indémodables : tout y est.

À 22h, vivez l'expérience **THE VOICE** en live avec Il Cello, trio gagnant de la saison 2025, entouré des finalistes de l'émission. Un concert spectaculaire et 100 % live, au cœur de Sens.

Vous rêvez de monter sur scène ?

PARTICIPEZ AU CASTING THE VOICE le 5 juillet après-midi, en présence de Bruno Berberes, directeur de casting de l'émission. Envoyez une vidéo et vos coordonnées à castingbbo@gmail.com pour tenter votre chance et ouvrir la soirée.



expositions

- **Les coulisses de La Fresque**, l'exposition photographique
Jusqu'à fin septembre
Extérieur du marché couvert
- **Souvenirs de voyage** :
photographies en noir et blanc de
Véronique Bonnardot
Jusqu'au 5 septembre
Maison Jean Cousin
- **Le Tan d'une photo**
Jusqu'au 2 novembre
Parc du Moulin à Tan
- **La société horticole : une histoire Sénonaise**
Jusqu'au mois de septembre
Vitrine de la Maison d'Abraham
- **Les beaux arbres près de chez nous**
Jusqu'au mois de septembre
Bords de l'Yonne

animations / événements

- **Prix BD Adèle**, pour les enfants de 6 à 9 ans
Jusqu'au 12 septembre
dans vos bibliothèques
- **Sens Plage**
Jusqu'à fin août
Pointe Nord de l'Île d'Yonne
- **Lundi en famille** aux Chaillots
Lundi 7 juillet à partir de 14h
Centre social des Chaillots
- **Le marché des quais**
Lundis 7 juillet et 4 août de 18h à 21h – Quai Dr Albert Schweitzer
- **Visites «best sellers»** de l'Agence d'attractivité Sens Intense
- **Vendredis 11 juillet et 8 août** à 10h : Marché couvert et son quartier
- **Vendredis 18 juillet et 15 août** à 10h : Crimes et châtiments
- **Vendredis 25 juillet et 22 août** à 10h : Mythes et légendes
- **Vendredis 1^{er} et 29 août** à 10h : D'Abélard à Zola, les rues de Sens de A à Z

▪ **Visite nocturne de la cathédrale**, dès le 12 juillet
Tous les samedis de 20h à 21h30
– Cathédrale Saint-Etienne de Sens

▪ **Atelier d'initiation au graffiti**
- Samedi 12 juillet de 14h à 16h30
Médiathèque
- Samedi 9 août de 14h à 16h30
Jardin de la médiathèque

▪ **Festivités du 14 juillet**
Lundi 14 juillet
Programmation sur ville-sens.fr

▪ **Café Papotes**, avec les ambassadeurs du tri
Mercredi 16 juillet de 10h à 12h –
Médiathèque

▪ **Brocante mensuelle**,
organisée par Stolliahc
Dimanche 20 juillet de 6h à 17h30,
toute la journée – Boulevard du Mail

▪ **Les mercredis récréatifs**
Jusqu'au 27 août de 14h à 17h
Parc du Moulin à Tan

▪ **Le Théâtre de Guignol**
- Samedi 19 juillet à 15h30 et à 16h30 – Square Jean Cousin
- Samedi 23 août à 15h30 et à 16h30 – Square Jean Cousin

▪ **Initiation aux percussions**
Samedi 19 juillet de 14h à 16h
Médiathèque

▪ **Cinéma en plein air**
Mardi 22 juillet de 18h à 1h
Centre social des Champs-Plaisants

▪ **Atelier d'écriture**
Samedi 26 juillet de 14h30 à 16h
Jardin de la médiathèque

▪ **Puces vintage**
Dimanche 27 juillet de 7h à 17h30
boulevard du 14 juillet

▪ **Bibli'EAU'thèque**
Mardi 12 et vendredi 22 août de 14h30 à 17h30
Centre Nautique Pierre Toinot

▪ **Brocante mensuelle**, par Radio Stolliahc
Dimanche 17 août de 6h à 17h30
Boulevard du Mail

▪ **81^{ème} anniversaire de la libération de Sens**
Jeudi 21 août à 18h
programmation sur ville-sens.fr

▪ **Café lecture**
Samedi 30 août à 10h – Jardin de la médiathèque

▪ **Atelier papier addict**
Jardin de la médiathèque
- Samedi 30 août de 14h à 15h :
pour les enfants
- Samedi 30 août de 15h30 à 16h30 :
pour les adultes

▪ **Puces d'été**, par Radio Stolliahc
Dimanche 31 août de 7h à 17h30
Boulevard du 14 juillet

spectacles / concerts

▪ **MUSICASENS**
avec Yannick Noah, karaoké géant,
hommage à Claude François et la tournée The Voice
Vendredi 4 et samedi 5 juillet
Gratuit – Place Jean Jaurès

▪ **Apéros concerts**
Parc du Moulin à Tan
- Mercredi 9 juillet de 18h30 à 20h45 : Sarah Jeanne Ziegler
- Mercredi 16 juillet de 18h30 à 20h45 : Rootskality
- Mercredi 23 juillet de 18h30 à 20h45 : Keep Fonzie Cool
- Mercredi 30 juillet de 18h30 à 20h45 : Anna Song
- Mercredi 6 août de 18h30 à 20h45 : B.R.S
- Mercredi 13 août de 18h30 à 20h45 : De vous à nous
- Mercredi 20 août de 18h30 à 20h45 : You & Me
- Mercredi 27 août de 18h30 à 20h45 : Heels

▪ **La Fresque : Sens au Moyen-Âge**

Cour du Palais Synodal
- Vendredi 11 juillet à 21h
- Samedi 12 juillet à 21h
- Vendredi 25 juillet à 21h
- Samedi 26 juillet à 21h
- Vendredi 8 août à 21h
- Samedi 9 août à 21h
- Vendredi 22 août à 21h
- Samedi 23 août à 21h

▪ **Le Festival du Palais**
Samedi 19 juillet à 20h30 : Didon et Enée – Cour du Palais Synodal

▪ **Festival Les Epopées "Au cœur de l'Yonne"**

Retrouvez toute la programmation sur ville-sens.fr
- Samedi 2 août à 19h : Bal baroque – au marché couvert
- Lundi 4 août à 20h30 : Récital Pierre Hantaï – à l'Eglise Saint-Savinien

Sport

▪ **Sport à Sens**
Gratuit – Inscription sur le site demarches-senonais.fr/sports-asens/
- **Renforcement musculaire** : tous les samedis de 11h à 12h au stade du Clos-le-Roi
- **Fitness** : tous les mercredis de 18h à 19h et tous les dimanches de 11h à 12h sur l'Esplanade Antoine et Simone Veil
- **Yoga** : tous les mardis de 16h à 17h au parc du Moulin à Tan

▪ **Sens by Night**
Chaque jeudi, jusqu'au 5 septembre de 20h30 à 22h30 – Base nautique de l'Île d'Yonne, quai Boffrand

▪ **Triathlon du Grand Sénonais**
Lundi 14 juillet – Départ de l'étang de Gron

▪ **Athlétisme - Semi-nocturne du Sénonais**
Mercredi 16 juillet de 16h à 22h – Stade Claude Pitou

▪ **Festival de Pétanque**
Stade de pétanque, site binet
Samedi 26 juillet de 8h à 20h

L'actualité en bref ...

Une photothèque libre de droits pour dynamiser vos publications

→ La Ville de Sens met à disposition une photothèque libre de droits pour enrichir vos publications. Accessible à tous, cette collection d'images permet d'illustrer vos supports de communication avec des visuels de qualité, reflétant la richesse et la diversité de notre commune.

Que vous soyez une association, un professionnel ou un particulier, vous pouvez utiliser ces photos pour dynamiser vos brochures, sites web ou réseaux sociaux. Cette initiative vise à promouvoir l'identité visuelle de Sens et à faciliter la diffusion de contenus attractifs et cohérents.

Pour accéder à la photothèque, rendez-vous sur le site officiel de la Ville de Sens. Vous y trouverez une variété de clichés mettant en valeur le patrimoine, les événements et les paysages locaux. L'utilisation de ces images est gratuite, sous réserve de respecter les conditions d'utilisation précisées sur le site.

Accès à la photothèque

Rendez-vous sur : <https://villesens.piwigo.com/> ou scannez ce QR code.

Lors de votre première visite, cliquez sur connexion puis inscription afin de remplir le formulaire.



Rentrée scolaire : inscriptions et accueils périscolaires : créez votre dossier en ligne

→ sur <https://sens.portail-familles.app/>

N'attendez pas le dernier moment pour entamer vos démarches d'inscription en ligne.

Toutes les inscriptions se font via le Portail Familles de la Ville de Sens. Il est indispensable de créer un dossier pour chaque enfant, même si celui-ci ne fréquente pas les accueils périscolaires dans l'immédiat.

Réservations périscolaires : anticipez

Les réservations doivent être effectuées au plus tard 5 jours avant la date souhaitée, pour les accueils du matin : à partir de 7h30, du midi et du soir : jusqu'à 17h30 ou jusqu'à 18h30.

Il est conseillé de remplir les formulaires même si vous ne prévoyez pas d'utiliser les services périscolaires immédiatement. Cela permet de réagir rapidement en cas de besoin ponctuel.

Paielements

Le paiement est exigé au moment de la réservation :

▪ En ligne via le Portail Familles : <https://sens.portail-familles.app/>

▪ Sur rendez-vous au guichet de l'Hôtel de Ville

Téléphone : 03 86 65 86 65

Courriel : education@mairie-sens.fr

Accédez chaque semaine à l'essentiel des informations qui concernent votre ville

→ Suivez l'actualité de Sens, les manifestations et animations, les projets municipaux et les temps forts culturels grâce aux deux newsletters de la Ville.

L'inscription est gratuite : www.ville-sens.fr/infos/newsletters

Sortir à Sens : l'agenda des sorties

Envie d'idées pour le week-end ? Tous les jeudis soir, recevez les animations, concerts, expos, marchés et événements à ne pas manquer.

Mag' à Sens : votre rendez-vous citoyen

Chaque mois, recevez un résumé clair de la vie municipale : projets en cours, services pratiques, initiatives locales, portraits de Sénonaises et Sénonais engagés...

Le + : sur le site de la ville, accédez également à un agenda complet en ligne : www.ville-sens.fr/agenda

Expressions de la majorité et des groupes d'opposition

L'été n'est pas une pause pour la ville. Il est au contraire un temps fort de l'action municipale, un moment où se déploie pleinement notre vision : une ville dynamique, populaire, attentive à toutes les générations. A Sens, l'été est vivant, animé, ouvert à tous. Et cela n'a rien d'un hasard : c'est le fruit d'une volonté politique claire, portée par la majorité municipale.

Avec «Sens Bel Été», nous faisons le choix d'une programmation riche et accessible, qui s'adresse à tous les âges et à tous les quartiers. Concerts, apéros musicaux, animations jeune public, activités sportives, rendez-vous associatifs... Ce sont près de 400 événements proposés aux Sénonais pendant l'été. C'est une façon concrète d'exprimer notre engagement : faire de Sens une ville où il fait bon vivre toute l'année, y compris en juillet-août.

Nous pensons aussi à celles et ceux qui, pour des raisons économiques, professionnelles ou familiales, ne partent pas en vacances. Leur permettre de vivre un été digne, joyeux, animé,

ici à Sens, fait partie de notre conception de la responsabilité municipale. La nouveauté de cette année, «Sens Plage», va dans ce sens : offrir en centre-ville un lieu de détente, de loisirs, de rencontres, accessible à toutes les familles.

Ce programme est le résultat d'un travail collectif : certaines animations sont organisées directement par la Ville, d'autres par des associations que nous accompagnons et soutenons. C'est notre méthode : impulser, structurer, co-construire avec les acteurs locaux, pour renforcer durablement l'attractivité et la vitalité de notre ville.

Car notre conception de l'action municipale ne se limite pas à gérer. Elle consiste à animer, relier, donner du sens au vivre ensemble. Faire de l'été un temps de lien, de fierté partagée et de plaisir collectif, c'est aussi cela, construire une ville pour tous.

Bel été à toutes et à tous.

Expression de la majorité

Alors que le commerce de Sens souffre face aux grandes surfaces et au e-commerce, un projet d'immenses entrepôts menace 30 hectares de terres agricoles, ce qui va à l'encontre de l'objectif « zéro artificialisation des sols » à partir de 2030.

Ce projet crée des emplois précaires et peu qualifiés, sans valeur ajoutée pour notre économie locale.

Nous dénonçons ce projet destructeur pour la biodiversité et la qualité de vie, générant

pollutions et nuisances sonores. Plutôt que des solutions durables, il aggrave les problèmes.

Investissons dans les énergies renouvelables et les technologies vertes pour des emplois durables et qualifiés. Nous appelons à reconsidérer ce projet et à préserver nos terres et notre environnement. Construisons un avenir meilleur pour Sens et nos habitants.

Groupe d'opposition Le Bon Sens

Expression non reçue

Groupe d'opposition Rassemblement National

Le projet Telamon artificialiserait 30 hectares de terres agricoles à Sens, portant à 62 hectares la surface concernée (avec deux autres projets voisins). Pour quels bénéfices réels? Des emplois précaires, un trafic estimé à 1 592 poids lourds et plus de 3 000 véhicules légers par jour, des nuisances pour les riverains, des risques industriels à proximité d'habitations et d'écoles. Telamon, Greendev : c'est le même modèle, celui d'une économie à courte vue, destructrice, polluante. Un modèle qui tue le commerce local et épuise les femmes et les hommes qui y travaillent comme l'exprime

un rapport parlementaire sur le sujet. Faut-il sacrifier notre santé, nos terres nourricières et notre qualité de vie pour des plateformes logistiques ? Quel modèle de développement voulons-nous pour notre territoire ? Ne devrions-nous pas soutenir des activités durables, le développement de nos TPE/PME et décider collectivement de l'avenir de notre ville ?

Groupe d'opposition Sens Écologie et Solidarité

Les membres du conseil municipal

Les conseillers de la majorité

Paul-Antoine de Carville
Maire

Clarisse Quentin
1^{er} adjoint au maire, délégué aux finances, à l'attractivité commerciale et artisanale, vice-présidente de l'Agglomération en charge du développement économique, emploi et formation

Jean-Pierre Crost
2^e adjoint au maire, délégué aux politiques relatives au logement et à l'habitat

Ghislaine Pieux
3^e adjoint au maire, délégué à la santé et aux solidarités

Amine Hiridjee
4^e adjoint au maire, délégué aux enjeux écologiques et cadre de vie, conseiller communautaire spécial en charge des transversalités environnementales.

Laurence Ethuin-Coffinet
5^e adjoint au maire, déléguée au patrimoine historique et au rayonnement du territoire, conseiller communautaire délégué à l'enseignement supérieur et professionnel

Romain Crocco
6^e adjoint au maire, délégué au sport, à la jeunesse et à la vie culturelle

Nicole Langel
7^e adjoint au maire, délégué aux ressources humaines, aux affaires générales et à la commande publique, conseiller communautaire délégué aux ressources humaines et financières et stratégies de mutualisation des services

Célestin N'Goma
8^e adjoint au maire, délégué à la ville numérique, à la vie associative, modernisation de l'action publique et au dialogue citoyen

Pascale Larché
9^e adjoint au maire, délégué à l'éducation, la famille et la petite enfance

Michel Grass
10^e adjoint au maire, délégué à l'urbanisme et aux grands projets, vice-président de l'Agglomération du patrimoine et pacte fiscal et financier

Gérard Brunin
conseiller municipal délégué à la gestion patrimoniale

Nicolas Pichard
conseiller municipal délégué aux anciens combattants, au devoir de mémoire et aux actions civiques

Murielle Blin
conseiller municipal délégué à la politique de la ville

Jean-Pierre Botard
conseiller municipal délégué à la qualité de l'espace public

Jimmy Bonnabeau
conseiller municipal délégué à la jeunesse et à la communication digitale

Aline Rose Kpakpa
Conseiller délégué aux liens intergénérationnels et des politiques dédiées aux aînés

Véronique Frantz, Mathilde Hérouart
Boniface Fomo, Sandrine Imbert
Goran Radovanovic, Josiane Sarrazin
Cyril Riquez, Valérie Gallet
Annie Petit, Olivier Beck

Les conseillers de l'opposition

Alexandra Lenain
Michel Lepoix

Véronique Carrère (ni)

Mehdi Khan (ni)

Mathieu Bittoun
Delphine Henry

Ludovic Massard
Karine Bouvier Desnos

Permanences des élus

• Permanence du maire

uniquement sur rendez-vous le jeudi de 9h à 11h à l'Hôtel de Ville de Sens - Prise de rdv au 03 86 95 67 00



• Permanence de Célestin N'goma

(sans rdv)
- au centre social des Champs-Plaisants et au centre social des Chaillots
- au Parc du Moulin à Tan, salle de réunion
- à l'Hôtel de Ville
Information sur les permanences au 03 86 95 67 00



• Permanence de Clarisse Quentin

le mardi de 9h à 11h sur rdv au 03.86.95.67.00



• Permanence d'Amine Hiridjee

sur rdv au 03.86.95.67.00



Prochain conseil municipal
lundi 22 septembre 2025 à 18h30

retour en images



↑
Bric à Brac de Stolliahc

↑
Food-trucks sur les quais



↑
Journée du blues à la médiathèque

↓
Les préparatifs de la Fresque



↑
Marché nocturne des quais



↑
La nuit du handicap



↑
Commémoration du 8 juin



↓
Travaux au Musée

FESTIVAL MUSICASENS

GRATUIT CENTRE-VILLE

4-5 JUILLET 2025

AVEC **YANNICK NOAH**
LA TOURNÉE THE VOICE
HOMMAGE À CLAUDE FRANÇOIS
KARAOKÉ GÉANT

SENS

www.ville-sens.fr

DIDON et ENÉE

L'élégance baroque portée par
Les Épopées

Isabelle Druet, mezzo-soprano incarne Didon avec intensité et émotion, entourée de jeunes solistes talentueux et de l'Orchestre Les Épopées dirigé par Stéphane Fugère.

samedi 19 juillet

20h30
Cour du Palais synodal

Tarif unique ad. € - 10 € pour les moins de 19 ans.
Réservations : <https://www.musiciens.com/sens> ou en téléphonant au 09-70-00-00-00
Partenaires : 09 80 80 80 80

SENS

www.ville-sens.fr

D'APRÈS L'AFFICHE, CRÉÉE PAR MICHEL OCELOT, DU FILM LES CONTES DE LA NUIT DE MICHEL OCELOT © 2011 STUDIOCANAL - STUDIO O - CANAL

ARUM DIFFUSION PRÉSENTE

LA FRESQUE

SENS AU MOYEN ÂGE

LE GRAND SPECTACLE HISTORIQUE DE SENS

ÉCRIT & MIS EN SCÈNE PAR DIDIER WEILL

11 - 12
25 - 26
08 - 09
22 - 23

RENDEZ-VOUS À PARTIR DE 21H30
COUR DU PALAIS SYNODAL

RÉSERVATION ICI >>>>
SUIVEZ-NOUS SUR

ARUM-DIFFUSION.FR

SENS

PAPEROS Concerts

Tous les mercredis

Du 25 juin au 27 août
De 18h30 à 20h45 - Parc du Moulin à Tan

25 JUN	Zérodine
2 JUILLET	Rabat Maffrak
9 JUILLET	Sarah Joana ZIEGLER
16 JUILLET	Rooskotti
23 JUILLET	Kapp Fonck Pool
30 JUILLET	Anno Sore
6 AOUT	B.R.S
13 AOUT	De vous à nous
20 AOUT	Yau and Ima
27 AOUT	Imati

SENS

www.ville-sens.fr